

# FICHE MISSION

## PHOTOGRAPHE BÉNÉVOLE

### Croix-Rouge française du Finistère | C1 PUBLIC

□ | DESTINATAIRES : Photographe bénévole

VERSION : 02 | DATE D'APPLICATION : 14/06/2022

REDACTION : 06/06/2022 | Hugo DAVID – RTCDR (Responsable Territorial de la Communication et du Développement des Ressources)

La Croix-Rouge française compte près de 62 000 bénévoles et 17 000 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année. Dans des grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France mais aussi à l'international, des femmes et hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes chaque année.

La Croix-Rouge française du Finistère recrute des photographes bénévoles afin de compléter les équipes de la Délégation Territoriale. Rattaché au pôle communication territorial, le photographe sera sous la direction du RTCDR (Responsable Territorial de la Communication et du Développement des Ressources).

### MISSIONS PRINCIPALES

- Participer aux différentes activités de la délégation territoriale afin de mettre en avant les actions des bénévoles (Dispositifs Prévisionnels de Secours, formations, action sociale, etc....)
- Accompagner au besoin, les unités locales du département ainsi que la délégation territoriale dans des projets en lien avec la photographie

### CONDITIONS PARTICULIÈRES

Afin de pouvoir exercer son activité de photographe bénévole en toute sécurité, ce dernier devra remplir et signer 2 documents :

- La convention de photographe bénévole
- La charte du bénévolat (si ce dernier n'est pas déjà bénévole au sein de la Croix-Rouge française)

Le photographe cède à la Croix-Rouge française, à titre gratuit, au fur et à mesure de la réalisation des photos/vidéos, les droits d'exploitation.

La Croix-Rouge française s'engage à ce que les parutions des photos/vidéos soient





accompagnées de la mention de la Croix-Rouge française, ainsi que de la mention du prénom et du nom du photographe.

